VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato. | **1514-16 Rue N. Villeré**

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE VEUVE ANNA STAUB, No 84,854, COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, lequel ordre daté et signé le 6 mars 1908, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Villeré, Colombus, Marais et l'avenue St Bernard sur un croquis de voyer dressé par H. W. W. Reynolds, voyer, le 16 mars 1889, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire le 26 mars 1889, d'après lequel arpentage ledit lot commençant une distance de quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Villeré et Colombus et mesurant soixante-neuf pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, cinquante cinq pieds et deux lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colombus, de trente deux pieds et trente cinq pieds et quatre lignes sur la ligne de côté opposée.

Etant le reste de la propriété que la défunte Mme Anna Staub a acquise de Amélie Roquette, veuve de Edmond Breux, par un acte passé le 5 janvier 1879 pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire enregistré au Bureau des Actes Notaires, livre 111, folio 679.

Les améliorations consistent en un cottage double toiture en ardoises. Nos 1514-1516 rue N. Villeré, loué à $18.00 par mois.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Constance Annonciation et Thalie, mesurant quarante trois pieds de face à la rue Erato par cent soixante quinze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur, étant composée d'une partie des lots originaux six et sept, acquis par ladite défunte, Anna Staub, de H. S. Karstendick, par acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 14 juin 1900, enregistré dans la bureau des transferts, livre 175 folio 447. Les améliorations consistant d'un cottage double élevé de terre, toiture en ardoises. Nos 926-928 rue Erato, loué $38 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans en billets ces dits acquéreurs portant la date avec le jour de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue: cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, en plus assumera les taxes payables en 1908, l'acquéreur devant déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la
NATIONAL REALTY CO. LTD.

A. D. Danziger, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Batir à Alger.

(5ème District).

Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Caronde et.—MARDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'îlet 151 borné par la rue Jackson (maintenant avenue Siddell), Madison (maintenant avenue Brookline) les rues Homer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y a, en 1 et 2 ans, respectivement, après la date de la vente et adjudication, ladite part ou du crédit, devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur. 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemele et als vs Joseph Foucher.

No 85,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 avril 1908 il sera vendu à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en pleine Cour, mercredi le 18 mars 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, étant le lot No 7 (maintenant sur la liste d'assessement comme lot No 2) et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres de l'autre côté; connue par les Nos 2311 et 2313 rue Ste Anne.

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.
29 mars—29—av 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour construire dans le Sixième District.

Rue Clara, coin de la rue Cadiz. (Ilet de rues Willow et Jena.)

Succession de Toby Hart.

No 84,747, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Caronde et.—MARDI, le 14 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 mars 1908 du susdite Cour Division D dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Les lots 8, 9 et 10 et partie du lot 7 de l'ilet 290, Sixième District, borné par les rues Cadiz, Clara, Jéna et Willow, mesurant comme suit: les lots 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur sur les lignes parallèles, le lot 10 formant l'encoignure des rues Cadiz et Clara, et la partie du lot 7 mesurant 20 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix de vente.

L'acte de vente pardevant J. C. Davey jeune, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 mar—14 15 22 29—avril 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. F. Herwig.

Bons à prime. Bons à prime. Bons à prime.

Neuf séries complètes.

Nos 5658—6380—6053—2589—2917—3573—6054—5615 et 6505.

No 81,618—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 14 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 27 juin 1907, et signé en Cour ouverte le 25 novembre 1907 par l'Honorable John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf (9) Séries de Bons de la Ville de la Nouvelle Orléans, communément appelés Billets de Cent Dollars Bons, chacun de la valeur de Vingt Dollars [$20].

Conditions Comptant.

1er avril—1 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Frederick Hinderer vs A. Cohen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 33,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en mon bureau pris No 726 rue St Louis entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14me jour d'avril 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. J. C. Henriques et L. A. Ducros, avocats pour le demandeur. 3 av—3 9 14

Samuel E. Salter vs Antonio Estrado

PREMIERE COUR DE CITE de la Ville de Nouvelle Orléans—No 32,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Down, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en mon bureau pris No 726 rue St Louis entre Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 14me jour d'avril 1908, à 10:30 heures A. M., la propriété ci après décrite à savoir: Une machine à rogner, arbre de couche, moteur, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. J. C. Henriques et L. A. Ducros, avocats pour le demandeur. 3 av—3 9 14

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hatkinson vs Stephen Biggio et al.

No 84,884—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908, et signé le 20 mars 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, in re Wallace A. Hatkinson versus Stephen Biggio et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., là dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 147 borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberté (autrefois Trémé) mesurant d'après un devis de G. Lombard L. C. daté le 22 oct 1902, annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, le lot lot ayant une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes, ayant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, l'quel mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée avec hangar dans le fond, maison à laver, gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé bien situé; la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garanti par privilège du vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur, de payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet, de rembourser les primes de police non expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et payer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Force le, Jr., notaire.

E. J. Méraï et Charles F. Claiborne avocats. 29 mars—29—av 5 12 19 26 30

AVIS AUX OREANCIERS

In re d'Echaux et McEwen Lumber Co. Ltd., demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,823—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (si ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le cinquième compte provisoire présenté par la Tutonia Bank and Trust Company et Frederick Querens Jr. receveurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin Ory et Dart et Kernan, avocats

4 av—4 8 13

William P. Luck versus Schwartz Foundry Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,648—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier rapport trimestriel présenté par Charles M. Whitney, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Foster, Milling & Goldsmith, Chas. Rosen, avocats.

3 av—3 7 12

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur, sans égard à l'estimation.

Emplacement de commerce et résidence, 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon.

Cottage simple, 4836 rue Laurel.

Cottage double, 2327, 2329 rue St Thomas.

Cottage, 2323 rue St Thomas.

Cottage, 2319 rue St Thomas.

Cottage, 2315 rue St Thomas.

Cottage double, 5223, 5224 rue Dauphine.

Cottage double, 5226, 5228 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Cottage double, 5300, 5302 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Jeudi, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Marguerite Gaisser, veuve de William Gabier.

No 89,549—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par ordre de l'Honorable juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annunciation et Bordeaux désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 1er janvier 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62' 4" 6" de face à la rue Laurel, par une profondeur de 110 pieds et façade à la rue Lyon, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtisse est une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde occupée comme une épicerie boverie et résidence, et contenant environ 10 chambres, galerie sur le devant, magasin dépenses, grande citerne, hangar dans le fond, écurie, et loué à un loyer mensuel de $35.

No 2. Une autre portion de terre, située dans le même îlet, désignée par la lettre B sur le devis ci-devant dit commençant à une distance de 62' 4" 6" de la rue Lyon, mesurant 57' 7" 2" de face à la rue Laurel, par 101' de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4836 rue Laurel, laquelle bâtisse contient 6 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, écurie.

No 3. Quatre lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 64, bornés par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Philip et Soraparu, désignés par les lettres C, D, E, F, sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 février 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme suit:

Le lot C, 40' 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar de chaque côté, loué $20.

Le lot D, 31' 5" 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, loué $7.00.

Le lot "E", 31' 11" 7" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2319 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $7.00.

Le lot "F", 36' 0" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $8.00.

Tous desquels lots ont une profondeur de 121' et le lot "F" commençant à une distance de 95' 11" 1" de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers & fils, et formant l'encoignure des rues Dauphine et Egania, et mesurant 38 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, 86' 6" 5" sur la ligne du fond, par une profondeur et façade rue Egania de 119' 10" 3" et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 120 pieds, avec le cottage double qui s'y trouve No 5228-28 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré, et contient galerie sur le devant, 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne de chaque côté. Loué $20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au ci-dessus, situé dans le même îlet, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus, commençant à une distance de 33' 7" de l'encoignure de la rue Egania et mesurant 42' 8" de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Egania, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 119' 10" 3" sur une largeur sur la ligne du fond de 45' 2", ensemble avec le cottage double Nos 5222-24 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré et contient galerie sur le devant, 4 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance de chaque côté et loué $19 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 196, borné par les rues Dauphine, Royale, Egania et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un plan de J. A. D. Hémécourt, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de E. Bonny, ancien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacun 26' 11" 5" de face à la rue Dauphine 26' 11" 7 1/2" de largeur dans le fond, par 114' 10" 5" de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine, ensemble avec le cottage Nos 5300-5302 rue Dauphine. Lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, loué pour $20 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège du vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat au cas où un avocat serait employé pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, et déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux baux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs,
No 806 rue Perdido.

Chas. F. Claiborne avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur pour bâtir, dans le Sixième District,

Rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 73,554.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Freret, (autrefois Lung), Sud Robertson (autrefois Bienlaui) et Toledano, désigné comme lot No 22 de l'ilet 594, sur un plan par L. H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville le 10 décembre 1887, lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

E. J. Thilborger, avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hatkinson vs Stephen Biggio et al.

No 84,884—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908, et signé le 20 mars 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, in re Wallace A. Hatkinson versus Stephen Biggio et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., là dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 147 borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberté (autrefois Trémé) mesurant d'après un devis de G. Lombard L. C. daté le 22 oct 1902, annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, le lot lot ayant une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes, ayant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, l'quel mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée avec hangar dans le fond, maison à laver, gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé bien situé; la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garanti par privilège du vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur, de payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet, de rembourser les primes de police non expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et payer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Force le, Jr., notaire.

E. J. Méraï et Charles F. Claiborne avocats. 29 mars—29—av 5 12 19 26 30

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn.

No 85,040 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 51 borné par l'avenue Howard (autrefois rue Delord) Tchoupitoulas, S. Peters (autrefois Nouvelle Levée) et S. Market, et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur inégale et cinquante huit (58) pieds et un (1) pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant E. K. Skinner notaire.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Hufft Brothers

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

521 RUE JOSEPH.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mercredi, le 22 avril 1908, à Midi.

No 84,989—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HUFFT FRERES—Louis Hufft, Encanteur Bureau No 826 rue Union, MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre lui donné et signé le 16 mars 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y attenant située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Laurel, Joseph, Constance et Octavia, sur un devis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 18 juillet 1890, et d'après lequel devis ladite portion de terre commence à une distance de 138 pieds 1 pouce 6 lignes de l'encoignure des rues Joseph et Laurel et mesurant 37 pieds 2 pouces de face à la rue Joseph la même largeur dans le fond sur 60 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de l'extrême fond des lots Nos un et deux sur le devis susmentionné.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur en un et deux ans, devant porter huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente à l'encan jusqu'à paiement et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les loyers de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente lequel sera pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat et devant assumer au-dessus et en plus du dit achat les taxes de 1908.

A. Guilbault, avocat pour le petitionnaire.
21 mars—1 22 29—avril 5 12 19 2.

R. L. Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ambrose Hauser.

Cottage Simple Désirable,

1915 RUE TOURO,

Entre les rues Urquhart et François, l'Ilet Villere

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Vente par H. L. LAZARUS, Jr,
712 rue Commune.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 10ème jour d'avril 1908, et adressé à H. L. Lazarus, Jr. Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI le 14 mai 1908, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 21, borné par les rues Touro (autrefois Union), Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Français, d'après un plan dressé par F. M. Tourné architecte, le 5 mars 1861 et déposé en l'étude de Alexander Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 35; ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et six lignes et demi (31' 11" 6 1/2") de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5") de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et rien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1907 et 1908.

L'acte de vente pardevant Herman Michel, notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

H. L. LAZARUS, Encanteur.
712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

12 av—12 13 26—mai 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—No 77,943—Division B—Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Merriche—Attendu que Henry B. McMurray, Jr., a produit dûe preuve devant cette cour qu'il est l'agent et avocat de fait dûment autorisé de Mary Cunningham, et que Mary Cunningham est la gérante dûtement nommée du mineur Emile F. Angelloz, résidant dans la ville de New York, Etat de New York; que ledit mineur a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New York le domicile dudit mineur.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'ils en ont ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat de fait ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

J. G. LYNCH, Député Greffier.

17 mars—17 24 31—av 6 13 15 18

t. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 339—41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

A la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Succession de Mme Thérèse Muller, épouse de Herbert H. Tilton.

No 85,347—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 14 mai 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Enchères, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 8 avril 1908 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 940, borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et St Thomas, désigné par le No 6, sur un plan de W. Moehlmann, daté du 21 février 1854, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente et un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles et forme une partie du lot désigné par le No 57, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, daté du 17 fév. 1823, déposé en l'étude de William